



Déclaration liminaire FSU - CTSD du 9 septembre 2014

**Monsieur l'inspecteur d'Académie,
Madame la Secrétaire Générale,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD65,**

La politique d'austérité poursuivie par les gouvernements qui se succèdent au pouvoir depuis plus d'une décennie continue ses ravages.

L'INSEE révèle aujourd'hui que la pauvreté continue à gagner du terrain et que le niveau de vie de tous les ménages baisse dans notre pays.

Notre département n'est pas épargné par le chômage, les difficultés sociales, économiques et leurs conséquences en terme d'instabilité affectives et familiales. Nos élèves sont percutés par les conditions de vie de leurs parents qui génèrent de l'angoisse, de l'agitation, de l'inattention, de la fatigue et du mal-être, voire de l'agressivité et de la violence.

Si « la pauvreté paraît moins pénible au soleil », si les décors magnifiques donnent à penser aux cadres ministériels que nous pouvons facilement contribuer à la "solidarité nationale", la réalité est têtue : notre service public peine à donner à tous les élèves les moyens pour assurer des conditions de scolarisation satisfaisantes.

Pour mémoire la grande majorité des communes sont classées en ZRR et/ou en zone montagne. Notre département a subi une désindustrialisation massive qui peut s'apparenter dans certains territoires, à ce qu'ont connu les régions minières, toutes proportions gardées.

Nous ne nous étendrons pas sur la demande récurrente de notre CDEN pour qu'un plan de rattrapage exceptionnel soit engagé pour l'académie de Toulouse.

Plus d'une décennie de suppressions de postes systématiques n'est pas sans conséquences sur les conditions d'enseignement proposées aux élèves et sur les conditions de travail des personnels. Rappelons qu'entre les rentrées 2000 et 2014, notre département aura perdu 126,5 postes pour 144 élèves supplémentaires.

En cette rentrée particulièrement difficile, les moyens manquent. Et ils manquent dans tous les secteurs.

Dans les écoles maternelles ou primaires, les effectifs fleurissent avec les sommets. Le nombre de classes qui atteignent voire dépassent les 26 élèves ne cesse d'augmenter. Alors qu'une circulaire ministérielle met l'accent sur la nécessité de travailler à un accueil qualitatif pour les enfants de moins de 3 ans, ce sont souvent les classes qui accueillent les plus petits qui présentent les effectifs les plus chargés. Pour leur premier contact avec l'école, imaginez les efforts qu'ils doivent

déployer pour s'adapter et y trouver leur place, imaginez le stress et l'angoisse qui sont les leurs en quittant le cocon familial ou l'environnement protégé de la crèche.

Certaines écoles ont dû renoncer à les inscrire ou à les inscrire tous.

En élémentaire, le nombre d'écoles dont la moyenne d'effectifs par classe atteint voire dépasse les 24,5 est en constante augmentation, y compris dans les classes à multiniveaux.

Les moyens manquent et nos collègues l'ont bien compris qui renoncent à demander des postes supplémentaires.

Il est cependant de notre responsabilité de vous les signaler et de vous les demander.

De notre responsabilité également de vous alerter sur leur situation en cas d'absence d'un maître. Les moyens affectés aux remplacements sont manifestement insuffisants, et le nombre de journées non remplacées s'accroît.

Nous voudrions également attirer votre attention sur la situation des RASED, dont un nombre important de postes sont restés vacants en cette rentrée, alors que les besoins d'aide sont en augmentation. La situation peut sembler paradoxale, mais là encore, c'est bien un manque de moyens qui crée la difficulté.

Manque de moyens pour assurer les formations et manque de moyens pour compléter les services des personnels à temps partiel ou déchargés, dont nous demandons régulièrement qu'ils soient assurés.

Le SNUipp-FSU65 renouvelle sa demande d'une augmentation des départs en formation spécialisée, mais en attendant, il faut régler la situation pour cette année scolaire.

La situation de la circonscription de Vic Val d'Adour est inédite : pas de psychologue scolaire, maître G et un maître E titulaires et un stagiaire CAPA-SH option E.

Le transfert de 7 écoles de Tarbes-Est vers Tarbes-Ouest, et non les moindres en terme de charge de travail pour les RASED, va également pénaliser les élèves et les personnels de cette circonscription, alors que ses moyens ont été diminués pour aider VVA.

Le SNUipp-FSU65 demande qu'un groupe de travail réunissant tous les personnels de RASED et tous les IEN soit organisé d'urgence pour que les missions des RASED soient assurées équitablement sur l'ensemble du département. Nous pensons que les personnels et les IEN sont les plus à même de trouver des solutions partagées.

Nous rappelons l'insuffisance du nombre de PEMF et en particulier en maternelle. Nous renouvelons notre demande d'implantation de postes de maîtres formateurs dans des classes à multiniveaux puisqu'elles représentent la grande majorité de nos classes. La session 2015 des CAFIPEMF doit tenir compte de cette particularité.

La révision de la carte de l'Education Prioritaire se fera à moyens constants.

Quelles sont les perspectives pour notre département ?

Concernant l'éducation spécialisée, la transformation des directeurs

pédagogiques en coordonateurs, pénalise les élèves. En effet, en supprimant les décharges de service, ce sont des moyens d'enseignement qui ont été supprimés, alors que ces collègues doivent consacrer plus de temps à la rencontre avec leurs partenaires dans le cadre des projets d'inclusion quand ils sont possibles. Nous demandons que du temps de décharge leur soit à nouveau attribué.

Nous souhaitons également vous alerter sur la situation des CLIS et ULIS dont les effectifs augmentent partout.

Pour en terminer avec les questions de carte scolaire, nous souhaiterions que des informations précises soient adressées à nos collègues directeurs afin qu'ils sachent clairement quelles sont les pondérations qu'ils doivent ou peuvent appliquer lorsqu'ils entreront leurs prévisions d'effectifs pour la préparation de la rentrée 2015. En effet, les pratiques sont très diverses. Cette question concerne en particulier les écoles maternelles, mais il serait bon de clarifier la méthode, ne serait-ce que pour les nouveaux directeurs.

Cela limiterait sans doute les écarts qui apparaissent entre les prévisions de novembre et celles qu'ils nous communiquent au moment de l'examen de la carte scolaire.

D'autre part, nous demandons également qu'un seuil d'ouverture et de fermeture soit clairement établi pour les opérations de la carte scolaire 2015.

L'année dernière a été marquée par de grosses difficultés concernant le recrutement des contrats CUI sur des missions d'AVSi.

Un dispositif départemental a été installé pour procéder à ces recrutements.

Merci de bien vouloir faire un point sur cette question.

Nous rappelons notre revendication pour ces emplois et les personnels qui les occupent : un statut, une formation, une qualification, une rémunération convenable et que ces emplois soient pérennisés.

